

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1868

présenté par

Mme Petex, Mme Corneloup, Mme Bazin-Malgras, M. Ceccoli, M. Brigand, M. Cordier,
Mme Sylvie Bonnet, M. Descoeur et M. Forissier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.